

LETTRE D'INFO N°19

Fevrier 2023

CPTS
Mulhouse
Agglomération
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



Editorial

Cher membre, cher sympathisant, cher abonné,

En ce début de mois de février je vous propose de partager un bilan des actions menées par la CPTS en 2022. Vous trouverez ci-dessous un résumé en "12 mois / 12 images" de quelques actions phares qui ne représentent qu'une petite partie de tout le travail accompli.

Nous avons réussi à valider 84.5% de nos objectifs durant l'année dernière. Je tiens ici à vous remercier toutes et tous pour votre participation aux différents groupes de travail, commissions et rencontres, proposés par la CPTS.

J'en profite également pour remercier plus particulièrement les responsables de commissions pour leur engagement, ainsi que l'équipe administrative, menée par le Dr Champenier qui a accompagné l'ensemble des travaux.

Vous pourrez (re)découvrir l'intégralité des actions de la CPTS lors de notre grand évènement du mois prochain, le "**Colloque Pluriprofessionnel: Trajectoires Santé**". Vous pourrez également participer à de nombreux ateliers thématiques et à des rencontres pluriprofessionnelles enrichissantes. L'accès est libre et gratuit, à tout moment des deux journées. Venez également partager un moment convivial lors d'une Soirée de Gala. Toutes les informations sont disponibles sur **notre site web**.

J'espère pouvoir vous y retrouver nombreux. Ne tardez pas, les places sont limitées !

Frédéric TRYNISZEWSKI

Participez au Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé

Colloque
Pluriprofessionnel
Trajectoires
Santé
3 & 4 mars 2023
UHA Fonderie

La CPTS organise pour tous les professionnels de santé de l'agglomération mulhousienne le **vendredi 03 mars 2023 à partir de 14h et le samedi 04 mars de 08h à 13h** le premier **Colloque Pluriprofessionnel : Trajectoires Santé**.

Il se tiendra à l'Université de Haute Alsace (UHA), campus Fonderie. Des places de parking gratuites vous seront réservées à proximité immédiate du campus.

Pensé pour vous par les membres du comité d'organisation (comprenant un représentant de chaque profession de santé), ces deux demi-journées vous permettront d'assister selon vos disponibilités à un ou plusieurs des ateliers

(d'une durée de 20 mn) et de rencontrer nos partenaires sur leur stand (par exemple à l'occasion d'un flash infos de 10 mn).

Le programme est varié. Chaque atelier est répété plusieurs fois pendant la durée du colloque pour vous permettre d'y assister selon vos disponibilités.

Citons notamment :

- des ateliers pour **donner des clés concernant votre pratique professionnelle** : questions éthiques relatives à la fin de vie, repérage des violences conjugales et familiales, repérage et orientation de l'obésité infantile, éducation thérapeutique du patient, premiers secours en santé mentale, ...
- des ateliers pour **vous aider à orienter** : centre de soins non programmés (CSNP) : pour qui ? pourquoi ?, prise en charge post cancérologie en ville, quels relais lors de la perte d'autonomie de nos patients ?, hospitalisation à domicile : au-delà des préjugés, ...
- des ateliers pour votre **bien être personnel ou pour mettre en pratique vos convictions** : conseils pour une pratique professionnelle plus éco-responsable, améliorer l'accessibilité cognitive sur mon lieu d'exercice, séance de méditation de pleine conscience, signaux d'alerte à repérer concernant votre santé et celle de vos collègues, ...

Les **stands** présents tout au long de ces deux demi-journées vous permettront de découvrir et de poser vos questions sur divers sujets, comme le Sport Santé Prescri'mouv, le programme ICOPE, le Contrat Local de Santé, le projet de maison de naissance, les outils numériques Entr'Actes et PARCEO, l'hospitalisation à domicile, les formations pluriprofessionnelles, le financement de vos projets, la préparation de votre retraite, etc ...

Une **salle CPTS dédiée**, vous permettra de découvrir les travaux et outils déjà réalisés par la CPTS et rencontrer des membres des différents groupes de travail. Des **exemplaires imprimés des différents guides et outils** y seront disponibles.

Deux conférences plénières auront lieu :

- le vendredi de 18h00 à 19h00 : **Evolution sociologique de la relation soignant - soigné** avec Mme Virginie CORDOBA-WOLFF, sociologue ;
- le samedi de 11h30 à 12h30 : **Trajectoires ville-hôpital, c'est possible !**, avec plusieurs intervenants du Grand Est

À noter : possibilité de réserver gratuitement un pass VIP ouvrant droit à certains avantages (pause restauration, petit cadeau souvenir, place réservée aux plénières). La réservation de ce pass n'entraîne aucune obligation d'horaires de présence ; et elle permet de rendre votre accès plus rapide et plus agréable. L'accès au colloque sera néanmoins possible à n'importe quel moment sans pass vip.

Pour ne pas oublier le côté convivial et festif, **une soirée de gala** est proposée le vendredi soir à 20h00. Ce sera l'occasion pour vous de partager un bon repas avec vos collègues ou d'autres professionnels de santé de l'agglomération tout en profitant des animations prévues pendant la soirée. Cette soirée est le seul moment payant du Colloque : 50 euros pour les membres de la CPTS et 75 euros pour les non-membres. **Le nombre de places étant limité, ne tardez pas trop à vous inscrire.**

**Je m'inscris au gala
ou réserve un pass VIP**

Prochain Apéro Interpros le jeudi 2 février



Apéro Interpros
Thème : **ICOPE, programme de prévention de la perte d'autonomie**

Jeudi 2 février 2023
À partir de 19h30

Au Vieux-Couvent
23 Rue du Couvent, à Mulhouse

Au programme :

- 19h30** : accueil
- 20h** : présentation d'ICOPE pour les professionnels de santé
- 20h20** : apéritif, échanges & inscriptions

N'hésitez pas à convier un ou une collègue pour lui faire découvrir la CPTS.
Nous vous attendons nombreux !

Le alcool est dangereux pour la santé.
À consommer avec modération !

Le prochain Apéro Interpros aura lieu le 2 février 2023, au restaurant **le Vieux-Couvent à Mulhouse**, à partir de **19h30**.

Il sera consacré à ICOPE, programme de prévention de la perte d'autonomie

des séniors de + de 60 ans. La plupart des étapes du programme **sont réalisables par des professionnels de santé, et rémunérées.**

Au programme :

19h30 - 20h00 : accueil

20h00 - 20h30 : présentation d'ICOPE pour les professionnels de santé

20h30 : apéritif & échanges

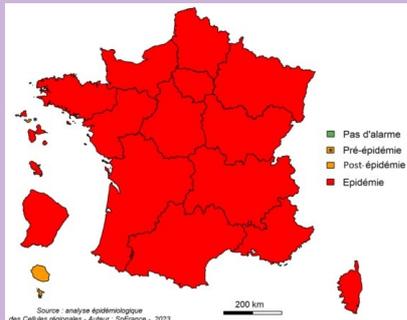
Un **stand d'inscription** sera présent et vous permettra de vous **inscrire au programme en direct !**

Nous avons hâte de vous accueillir pour ce temps convivial.

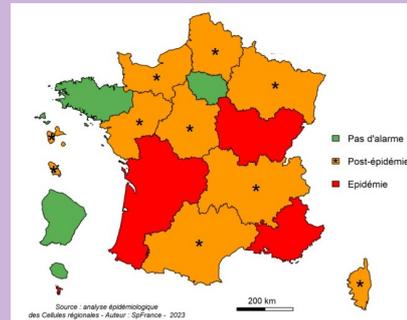
Aucune inscription nécessaire pour la soirée.

Les actualités territoriales

La météo épidémique



Grippe



Bronchiolite

La météo épidémique en semaine 03 (25 janvier 2023)

Grippe :

- Diminution des indicateurs de la grippe dans toutes les classes d'âge et dans toutes les régions métropolitaines
- Circulation toujours active des virus grippaux et ensemble des régions toujours en épidémie
- Sévérité marquée de l'épidémie cette saison

Bronchiolite :

- Tendance à la stabilisation des indicateurs de surveillance de la bronchiolite chez les enfants de moins de 2 ans en semaine 03/2023, après passage du pic en semaine 48/2022 et plusieurs semaines de forte diminution.
- Recul de l'épidémie de bronchiolite dans la majorité des régions.

Les dossiers



Rapport d'activité

2022

Comme chaque année, la CPTS fait le point sur les travaux de l'année écoulée en publiant son rapport d'activité. Le **rapport d'activité 2022** est **disponible sur le site de la CPTS.**

Nous vous proposons ci-dessous un retour sur quelques points forts en 2022, en images.

Janvier 2022 : la fin du Vacci'Mouv !



Le 30 janvier 2022, le camion de vaccination itinérant Vacci'Mouv géré par la CPTS terminait sa tournée de 5 mois dans l'agglomération mulhousienne.

Près de 28 000 personnes auront ainsi été vaccinées au Vacci'Mouv lors de 182 passages dans plus de 55 lieux. Il s'agit en majorité de personnes qui ne se seraient pas rendues en centre de vaccination.

Février 2022 : démarche "Ambitions 2022"



Lors de deux soirées en visioconférence, les membres de la CPTS ont proposé plus de 50 nouvelles idées de travail pour 2022. Ces propositions ont notamment abouti à la création de la commission Périnatalité Enfance Adolescence, le déploiement d'Entr'actes pour la recherche d'examen d'imagerie, la campagne de communication concernant les soins non programmés...

Mars 2022 : ouverture d'un 3ème CSNP à Mulhouse



Né d'un partenariat entre la Fondation de la Maison du Diaconat et SOS Médecins 68, le 3ème Centre de Soins Non Programmés (CSNP) de Mulhouse a ouvert ses portes le 7 mars à la clinique du Diaconat Roosevelt, 19 rue d'Alsace à Mulhouse.

Comme dans tous les CSNP, un binôme Médecin/Infirmière y accueille les patients SANS RENDEZ-VOUS, pour des pathologies ne relevant pas d'un service d'urgence mais nécessitant l'usage d'un plateau technique (Biologie, Radiologie, Scanner). Il s'agit par exemple de traumatologie simple, fractures, entorses, sutures, brûlures ou de pathologies médicales comme les coliques néphrétiques, douleurs abdominales aiguës, crises d'asthme ...

Les pathologies de médecine générale classiques restent l'apanage des cabinets de ville.

Les CSNP se placent donc comme un intermédiaire utile et pertinent entre la médecine générale et le recours aux services d'urgence.

LES 3 CSNP DE L'AGGLOMÉRATION DE MULHOUSE



CSNP Mulhouse

3H rue du Dr Léon Mangeney
68100 Mulhouse

Lundi-vendredi : 8h00-20h00

03 89 35 06 05



CSNP Roosevelt

27 rue d'Alsace
68100 Mulhouse

Lundi - vendredi : 8h30-18h30

03 89 32 55 41



CSNP Pfastatt

1 rue Henri Haeffely
68120 Pfastatt

Lundi-vendredi : 8h30-18h30
Samedi : 8h30-12h30

03 89 52 80 20

Les centres sont fermés les jours fériés

Avril 2022 : fermeture du centre de vaccination de Mulhouse

Après plus de 14 mois d'ouverture, le centre de vaccination de Mulhouse a fermé ses portes le mercredi 30 mars 2022.

Ouvert le lundi 18 janvier 2021 au palais des Sports à Mulhouse, le centre de vaccination a déménagé à plusieurs reprises pour s'adapter aux besoins de vaccination de la population.

Au plus fort de la campagne de vaccination en juillet 2021, 60 professionnels de santé, 40 personnels administratifs, des bénévoles et une équipe de la croix rouge se relayaient chaque jour de 08h à 22h du lundi au dimanche pour assurer près de 10 000 vaccinations par semaine.

218 000 vaccinations auront ainsi été assurées par le centre de vaccination de Mulhouse.



**Au palais des sports
du 18/01/20
au 31/05/20**



**Au gymnase
universitaire du
18/01/20
au 31/05/20**



**Devant le palais des
sports du 20/12/21
au 30/03/22**

Mai 2022 : participation au Contrat Local de Santé



La CPTS Mulhouse Agglomération participe activement à la définition du troisième Contrat Local de Santé (CLS) de la ville de Mulhouse dont la signature est prévue mi 2023.

Les travaux de rédaction du CLS ont débuté en 2021 par un bilan du dernier contrat et une consultation citoyenne organisée par la ville de Mulhouse.

Le 4 et 5 mai 2022 a eu lieu le colloque « Mulhouse Solidaire », où se sont tenus plusieurs ateliers, dans l'idée de découvrir les initiatives d'autres collectivités territoriales en France.

La CPTS copilote 2 groupes de travail (accès aux soins et vieillissement et perte d'autonomie) et participe aux 4 groupes suivants :

- santé de l'enfant
- accès à la prévention et au dépistage des publics précaires
- prévention et dépistage des cancers
- nutrition et activité physique

Juin 2022 : premier Apéro Interpros



Le 7 juin a eu lieu le **premier apéro interpros** organisé par la CPTS.

Sur l'idée de la commission "Communication/Soutien aux professionnels de santé", cet apéro permet aux professionnels de santé libéraux de l'agglomération mulhousienne de se retrouver une fois par mois pour un moment de convivialité autour d'un verre et d'un apéritif dinatoire. Un thème différent est proposé à chaque édition.

Plus de 40 professionnels de santé libéraux ont participé à la première édition.

Depuis juillet 2022, cet évènement est proposé chaque premier jeudi du mois de **19h30 à 21h30** (sauf le mois d'août).

Juillet 2022 : participation à la prise en charge des SNP en "ville"

Prise en charge
des soins
non programmés
en « ville »

Majoration de
15€
pour tout acte
de soins non
programmés
(SNP)

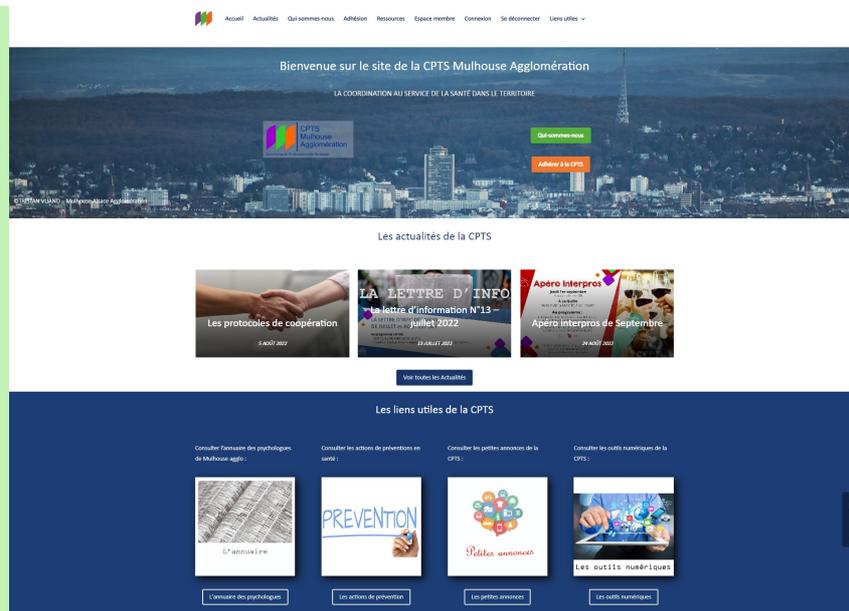
Vous pouvez
en bénéficier !

Dans les suites de sa Mission Flash, le Ministre de la Santé Braun a mis en place des mesures d'urgence à compter de début juillet. Toute consultation de soins non programmés prise en charge par un médecin généraliste libéral après orientation directe par le centre 15 bénéficie d'un supplément de rémunération de 15 euros en plus de l'acte conventionnel (acte initial facturé au tarif opposable, hors patientèle médecin traitant, dès lors qu'il est réalisé dans les 48h de la demande et en dehors des horaires de la permanence de soins ambulatoire, dans la limite de 20 actes par semaine et par médecin).

Afin de permettre à tous les médecins de l'agglomération mulhousienne de bénéficier de cette majoration de 15 euros de manière simple tout en respectant les règles légales, la CPTS Mulhouse Agglomération a mis à disposition, gratuitement, l'outil numérique Entr'Actes.

Merci à tous ceux qui ont pris part à ce dispositif afin d'améliorer la réponse de proximité aux besoins de santé des patients de notre territoire.

Août 2022 : le site internet de la CPTS Mulhouse Agglo fait peau neuve



La CPTS Mulhouse Agglomération propose depuis août un site internet épuré et plus lisible dans l'objectif de mieux informer sur ses actions.

Toujours accessible à l'adresse www.cpts-mulhouse-agglo.fr, il permet l'accès :

- Dès la page d'accueil aux dernières actualités, aux liens vers la présentation de la CPTS et le formulaire d'adhésion, ainsi que les coordonnées pour nous joindre ou s'inscrire à la lettre d'information mensuelle
- Aux trois nouveaux services de la CPTS : un annuaire des professionnels de santé, une liste des actions de prévention réalisées sur l'agglomération mulhousienne et un site de petites annonces
- À l'espace membre

Septembre 2022 : mise en ligne du répertoire des actions de prévention



Un répertoire à destination des professionnels de santé regroupant toutes les actions de prévention disponibles pour les patients de l'agglomération mulhousienne est disponible sur le sous-site de la CPTS (<https://prevention.cpts-mulhouse-agglo.fr/>) depuis début septembre 2022.

Pour constituer ce répertoire, fruit du travail de la commission Prévention depuis 2 ans, plus de 160 structures, associations, collectivités, ... ont été contactées. Toute l'équipe de la CPTS est mobilisée pour que cet annuaire reste à jour.

Octobre 2022 : soirée de lancement du programme ICOPE

La CPTS Mulhouse Agglomération vous invite à sa

Soirée de lancement du programme ICOPE

Judi 20 octobre 2022 à 17h

À la Maison de la Région

4 Avenue du Général Leclerc 68100 Mulhouse

Au programme :

17h00 - 17h15 : accueil des participants
17h15 - 18h30 : présentation du programme ICOPE
18h30 - 19h30 : cocktail & échanges



Réponse souhaitée **avant le 10/10/2022** par mail à secretaire@cpts-mulhouse-agglo.fr ou par téléphone au 09 52 92 22 39



La CPTS Mulhouse Agglomération a démarré le programme ICOPE de l'OMS, à destination des personnes de plus de 60 ans autonomes par une soirée de présentation le jeudi 20 octobre à la Maison de la Région, à Mulhouse.

L'objectif du programme de prévention de la perte d'autonomie ICOPE est de réaliser un premier dépistage rapide de certaines capacités (mémoire, mobilité, vision, audition, humeur, nutrition) auprès de plus de 6000 personnes de notre territoire, et si besoin, de proposer une évaluation approfondie ainsi qu'un plan de soin adapté.

La CPTS Mulhouse Agglo participe à l'évaluation nationale 2022 - 2024 de cet outil de prévention et rémunère les professionnels de santé qui réalisent ces dépistages.



**Envie d'être précurseurs
de la lutte contre
la perte d'autonomie ?**

Proposez des rendez-vous de prévention **ICOPE** à vos patients seniors !

Novembre 2022 : soirée de présentation de l'équipe Plaies'Mobiles



Plaies'Mobiles

Mulhouse Agglomération

La soirée de présentation de l'équipe "Plaies'Mobiles", équipe spécialisée dans la prise en charge des plaies complexes mobilisable sur tout le territoire de la CPTS a eu lieu le 16 novembre 2022.

L'équipe « Plaies'Mobiles » est issue d'un groupe de travail de la commission perte d'autonomie de la CPTS Mulhouse Agglomération. Composée d'infirmiers et d'infirmières, accompagnés d'un médecin expert sur le sujet, ce groupe peut être sollicité par les professionnels de santé du territoire pour leur expertise en traitement de plaies complexes.



Décembre 2022 : accueil des internes



◆ ÇA S'EST PASSÉ HIER

Hier, **jeudi 08 décembre**, avait lieu le **pot d'accueil des internes de médecine générale en stage ambulatoire** ce semestre.
Nous leur souhaitons un **bon stage** dans **l'agglomération mulhousienne** !

La CPTS accueille chaque semestre les internes en stage en ambulatoire. Le deuxième semestre a été l'occasion de tester une nouvelle formule : les internes ont été conviés à une visite guidée pour découvrir la ville de Mulhouse avant d'être accueillis officiellement dans notre territoire par le président de la CPTS et le représentant de la mairie de Mulhouse.

Merci à nos partenaires qui soutiennent chaque semestre cette action depuis sa création.

Autre nouveauté cette année, une présentation de l'exercice libéral et de l'appui que peut apporter la CPTS a également eu lieu à destination des internes de psychiatrie le 05 septembre 2022.

Renouvellement de votre adhésion en 2023

Choisissez votre catégorie d'adhésion

Détails de paiement

Mode de Paiement

Carte Bancaire

Membre actif 2023

Cotisation Membre actif 2023

Réservée aux professionnels de santé libéraux EN ACTIVITÉ sur le territoire de Mulhouse Agglomération.

10€

S'inscrire

Partenaire ou invité 2023

Réservée aux membres partenaires ou invités validés par le Conseil d'Administration de la CPTS. (Votre accès sera supprimé dans tous les autres cas)

Gratuit

S'inscrire

Sympathisant 2023

Réservée aux personnes ne répondant pas aux critères d'adhésion à la CPTS mais qui souhaitent soutenir l'association et obtenir un accès aux informations de la CPTS !

DON d'un montant libre

S'inscrire

Pour les membres actifs et sympathisants :

Votre cotisation annuelle 2022 est arrivée à expiration le 31 janvier 2023. Pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, voici quelques informations pratiques pour renouveler votre cotisation 2023 :

1. connectez vous à votre espace membre (avec l'adresse mail rattachée à votre compte et votre mot de passe) grâce au lien ci-dessous : <https://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/adhesion/>,
2. renouveler votre cotisation en choisissant votre catégorie d'adhésion (comme vous pouvez le voir sur l'image ci-dessus) grâce au lien ci-dessous <https://www.cpts-mulhouse-agglo.fr/niveaux-dadhesion/>.

Le membre actif doit choisir son mode de paiement et régler une cotisation annuelle de 10€ pour renouveler son adhésion en cliquant sur le bouton "S'inscrire" dans la catégorie "Membre actif 2023". Le paiement peut s'effectuer directement sur le site internet par carte bancaire juste après avoir cliqué sur le bouton "S'inscrire" OU par chèque en l'adressant par voie postale à la CPTS Mulhouse Agglomération (15 rue des Frères Lumière 68200 MULHOUSE).

Le membre sympathisant peut faire un don d'un montant libre et doit renouveler son adhésion en cliquant sur le bouton "S'inscrire" dans la catégorie "Sympathisant 2023".

Pour les membres partenaires ou invités :

Vous devez renouveler gratuitement votre adhésion en cliquant simplement sur le bouton "S'inscrire" dans la catégorie d'adhésion "Partenaire ou Invité 2023".

La CPTS Mulhouse Agglomération vous remercie par avance !

Pour toute question : Mme Eva ZATTI, assistante administrative
Tel : 09 52 92 22 39 ou secrtaire@cpts-mulhouse-agglo.fr



Arrivée de Marie SIMET Stagiaire chargée de mission de prévention

Infirmière de formation, j'ai travaillé durant un an à la Fondation Diaconat en service d'exploration fonctionnelle de cardiologie. En parallèle, j'ai entrepris un Master en Santé Publique, parcours Intervention en Promotion de la Santé.

Dans le cadre de mon stage de fin d'étude, j'ai intégré la CPTS Mulhouse Agglomération le 03 janvier 2023, pour une durée de 5 mois. Mes missions durant ce stage sont essentiellement centrées autour de l'élaboration du projet de

prévention "Unité Mobile".

Pour la contacter : **09 52 92 22 39**
prevention@cpts-mulhouse-agglo.fr

À retrouver sur notre site

Cette nouvelle rubrique vous permettra de découvrir ou de redécouvrir les informations présentes sur notre site internet



Votre espace membre sur le site de la CPTS

La CPTS met à votre disposition **sur son site internet** un espace dédié aux membres, accessible depuis le bouton "Connexion/Adhésion" sur la page d'accueil.

Rappel : le nom d'utilisateur correspond au mail déclaré lors de l'inscription. Vous pouvez modifier votre mot de passe en cliquant sur "mot de passe oublié" si c'est nécessaire.

Vous y trouverez :

- les compte rendu des différentes commissions et groupe de travail
- la liste des membres
- le lien vers l'adhésion et vos justificatifs
- les statuts et le projet santé de l'association
- la présentation des différentes commissions
- le lien vers d'autres documents dont l'accès est réservé aux membres par exemple les numéros de téléphone utiles pour contacter les services du GHRMSA

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

La CPTS vous transfère



Un programme d'éducation thérapeutique pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer

Le programme d'éducation thérapeutique pour les patients atteints de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées existe depuis fin 2021 et permet aux patients :

- **D'améliorer leur qualité de vie**, du stade prodromal à modérément sévère ;
- De leur donner les moyens de mobiliser leurs ressources pour adapter, composer, organiser leur quotidien et faire face aux conséquences qu'entraîne la maladie sur leur autonomie fonctionnelle et psychologique ;
- De préserver leurs capacités restantes et renforcer leurs compétences psycho-sociales.

L'**orientation** du patient dans ce programme d'éducation peut se faire par :

- Le **médecin** traitant, un spécialiste (neurologue, gériatre...),
- le centre mémoire du GHRMSA,
- un service hospitalier (hôpital de jour gériatrique, équipe mobile de gériatrie...),

- le patient, lui-même., avec accord de son médecin.

Les critères d'inclusion sont : patients vivant à domicile, dont les troubles cognitifs ont été diagnostiqués par un médecin et dont le MMSE est supérieur à 20/30. Il n'y a pas de limite d'âge.

Les ateliers se font en **groupe** : « le plaisir plus fort que l'oubli », « nutrition », « bougez-mieux », « groupe de paroles », « aides sociales et juridiques » etc...

Idéalement, le programme se situe dans les semaines qui suivent l'annonce du diagnostic. Les aidants sont les bienvenus. Il débute par un entretien avec un professionnel pour un diagnostic éducatif en individuel, et se termine par une évaluation de fin de parcours.

La participation au programme est **gratuite** !

[Lien vers le site internet](#)

Vidéo (focus sur l'ETP à la 7ème minute)



2ème journée de la réhabilitation psychosociale :

le 09 mars 2023

Le Centre de ressources en réhabilitation psychosociale du Haut-Rhin vous invite à la 2ème journée la réhabilitation psychosociale le **jeudi 09 mars 2023 de 09h00 à 17h00** au centre Hospitalier de Rouffach - salle des fêtes - 27 rue du 4ème RSM à Rouffach.

Au programme :

- Une matinée sur la réhabilitation psychosociale dans le Haut-Rhin, les concepts de réhabilitation psychosociale et du rétablissement,
- Un après-midi sur la déstigmatisation de la santé mentale au travers des nouvelles technologies.

[Programme complet](#)

[Inscription gratuite ici](#)

L'agenda du mois



01 février à 10h00 : En visioconférence - Comité de pilotage régional PARCEO

02 février à 19h00 : En présentiel à l'hôpital Emile Muller - Réunion de la commission ville-hôpital

02 février à 19h30 : En présentiel au Vieux-Couvent à Mulhouse - Apéro interpros Thème : programme ICOPE de prévention de la fragilité chez les personnes âgées

03 février à 10h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS - Réunion du CLS (groupe vieillissement et perte d'autonomie)

06 février à 15h30 : En visioconférence - Présentation expérimentation nationale art 51 soin infirmier à domicile - expérimentation équilibre

06 février à 17h00 : En visioconférence - Réunion de présentation du GCSMS EPAAL : pour faire connaissance et déterminer les modalités selon lesquels ils pourraient être associé aux travaux de la CPTS

06 février à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus ou en visioconférence - Réunion du groupe 3 (mise en œuvre du programme ICOPE) de la commission Perte d'autonomie

07 février à 13h30 : En présentiel à la clinique du Diaconat Roosevelt - Rencontre concernant le Projet d'Unité Mobile de prévention et de dépistage

08 février à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion de la CPTS ou en visioconférence - Réunion avec les responsables de commissions et les responsables de groupes de la CPTS Mulhouse Agglomération

09 février à 14h00 : En présentiel à la mairie de Mulhouse - Comité technique du CLS Mulhouse

09 février à 20h00 : En présentiel dans la salle de réunion du Business Campus ou en visioconférence - Conseil d'Administration de la CPTS Mulhouse Agglomération

10 février à 14h00 : En présentiel à la CEA de Colmar ou en visioconférence - COFIL soins de proximité ARS

23 février à 10h30 : En visioconférence - Réunion des coordinateurs d'Alsace

27 février à 14h00 : En visioconférence - Réunion avec Mme FEUERSTEIN et Mme CHARPENTIER pour la préparation de la prochaine réunion du CLS sur le thème accès aux soins

28 février à 14h00 : En visioconférence - Rencontre des partenaires Unité mobile de prévention et de dépistage

28 février à 20h00 : En présentiel à Thann - Réunion Service d'Accès aux Soins 68

☎ **Secrétariat (09h00 - 12h00 / 12h35 - 16h35)**

09 52 92 22 39

contact@cpts-mulhouse-agglo.fr

www.cpts-mulhouse-agglo.fr

Business Campus - Entrée A

1er étage Bureau 1.10, 1.11

15 rue des Frères Lumière

68200 MULHOUSE

Adhérez à la CPTS

© 2023 CPTS Mulhouse Agglomération



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CPTS Mulhouse Agglomération.

[Se désinscrire](#)